

Documents pour obtenir le permis de séjour « religieux »

Première délivrance pour motifs religieux Première délivrance pour études Renouvellement pour motifs religieux Renouvellement pour études Délivrance du permis de séjour temporaire en attente de l'émission du premier permis de séjour électronique Délivrance du permis de séjour temporaire en attente du renouvellement du permis de séjour électronique Première délivrance pour motifs religieux

- les originaux et une copie de tous les documents contenus dans le kit; • 3 photos d'identité sur fond blanc ; • l'original et une copie du reçu de la poste ; • l'original du passeport ayant une validité d'encore au moins six mois, avec la photocopie des pages contenant les données d'identité, les dates de délivrance et d'échéance et le visa d'entrée ; • déclaration de prise en charge par l'institut ou la congrégation religieuse d'appartenance, munie de l'autorisation délivrée par les autorités du Vatican.

Première délivrance pour études

- les originaux et une copie de tous les documents contenus dans le kit; • 3 photos d'identité sur fond blanc ; • l'original et une copie du reçu de la poste ; • l'original du passeport ayant une validité d'encore au moins six mois, avec la photocopie des pages contenant les données d'identité, les dates de délivrance et d'échéance et le visa d'entrée ; • déclaration de prise en charge par l'institut ou la congrégation religieuse d'appartenance, munie de l'autorisation délivrée par les autorités du Vatican; • inscription pour l'année académique en cours et copie de la lettre d'invitation par l'institut ou la congrégation religieuse d'appartenance, timbrée par l'Ambassade italienne (à remplacer éventuellement par la déclaration suivante (4)).

Renouvellement pour motifs religieux

- les originaux et une copie de tous les documents contenus dans le kit; • 2 photos d'identité sur fond blanc ; • l'original et une copie du reçu de la poste ; • l'original du passeport ayant une validité d'encore au moins six mois, avec la photocopie des pages contenant les données d'identité, les dates de délivrance et d'échéance; • déclaration de prise en charge par l'institut ou la congrégation religieuse d'appartenance, munie de l'autorisation délivrée par les autorités du Vatican ; • le permis de séjour précédent.

Renouvellement pour études

- les originaux et une copie de tous les documents contenus dans le kit; • 2 photos d'identité sur fond blanc ; • l'original et une copie du reçu de la poste ; • l'original du passeport ayant une validité d'encore au moins six mois, avec la photocopie des pages contenant les données d'identité, les dates de délivrance et d'échéance; • déclaration de prise en charge par l'institut ou la congrégation religieuse d'appartenance, munie de l'autorisation délivrée par les autorités du Vatican ; • inscription pour l'année académique en cours et attestation des examens soutenus pendant l'année précédente; • le permis de séjour précédent.

Délivrance du permis de séjour temporaire en attente de l'émission du premier permis de séjour électronique

- 3 photos d'identité sur fond blanc ; • l'original et une copie du reçu de la poste; • original du passeport ayant une validité d'encore au moins six mois, avec la photocopie des pages contenant les données d'identité, les dates de délivrance et d'échéance et, en cas de première délivrance du permis de séjour, la photocopie de la page du visa d'entrée • lettre de prise en charge spécifique de l'institut ou de la congrégation religieuse d'appartenance • formulaire 209 en distribution auprès de nos services • timbre fiscal à 14,62 € N.B. : l'étranger devra avoir déjà été soumis au relevé des empreintes digitales.

Délivrance du permis de séjour temporaire en attente du renouvellement du permis de séjour électronique

- 2 photos d'identité sur fond blanc • l'original et une copie du reçu de la poste • l'original du passeport ayant une validité d'encore au moins six mois avec la photocopie des pages contenant les données d'identité, les dates de délivrance et d'échéance et, en cas de première délivrance du permis de séjour, la photocopie de la page du visa d'entrée • lettre de prise en charge spécifique de l'institut ou de la congrégation religieuse d'appartenance • formulaire 209 en distribution auprès de nos services • timbre fiscal à 14,62 €

03/02/2010